

# LIVRET MÉDICAL

---

## SECTION 1

### Introduction

Ce document a été préparé afin de faciliter la tâche des comités organisateurs, lors des différentes compétitions de patinage de vitesse courte piste au Québec. On cible principalement les circuits Interrégional, Provincial, Collégial-Universitaire et Élite de la province. Il s'agit d'une compilation des éléments suivants :

1. Les informations nécessaires pour entrer en contact avec les responsables de Patinage de vitesse Québec.
2. L'ensemble des procédures et des documents nécessaires pour assurer la préparation du volet médical d'un événement.
3. Les différentes annexes pour supporter le comité organisateur et visant à réduire la préparation de documents nécessaires à la tenue d'un événement.

*Il sera révisé et adapté au besoin par la Fédération, afin d'assurer la tenue sécuritaire de chacun des événements.*

## SECTION 2

### Informations générales

#### **1. Adresse Patinage de vitesse Québec.**

999 ave de Rochebelle, Ville de Québec, Québec, G1V 0J6

Responsable du dossier sécurité de la FPVQ  
Stéphane Bronsard, directeur compétitions et événements  
Cellulaire : 514-779-7489  
Courriel : [sbronsard@fpvq.org](mailto:sbronsard@fpvq.org)

François Pepin, coordonnateur aux compétitions de la FPVQ  
Cellulaire : 418 264-7927  
Courriel : [fpepin@fpvq.org](mailto:fpepin@fpvq.org)

## SECTION 3

### Procédure pour la tenue d'une compétition

Le document "Protocole médical pour la tenue d'un événement" (voir Annexe A) doit être complété 4 semaines avant la tenue d'un événement et retourner à l'intérieur de cette période à Patinage de vitesse Québec.

#### LE PERSONNEL

L'assignation du personnel médical sera effectuée par la Fédération. Les recommandations suivantes ont été élaborées pour assurer la sécurité et le traitement approprié des patineurs.

1. Le personnel de l'équipe médicale doit être composée de :
  - Thérapeute du sport agréé;
  - Physiothérapeute du sport SPC-1;
  - Technologue en physiothérapie;
  - Techniciens paramédicaux en soins d'urgence primaires ou avancés, ou en soin préhospitalier;
  - Premier répondant sportif;
  - Médecin;

L'un de ces professionnels devra être apte à assurer les techniques d'immobilisation selon les normes de pratique en traumatologie.
2. L'équipe médicale doit être composée d'au moins un membre ayant de l'expérience dans le domaine sportif.
3. Personnel minimalement exigé lors des compétitions de niveau :
  - Circuit Interrégional : 1 thérapeute du sport agréé ou physiothérapeute du sport + 1 personne de l'équipe médicale du point 1.
  - Circuits Provincial et Collégial-Universitaire : 1 thérapeute du sport agréé + 1 thérapeute du sport agréé ou physiothérapeute du sport ou médecin.
  - Circuit Élite : 1 thérapeute du sport agréé + 1 thérapeute du sport agréé ou médecin.
  - Sélection nationale : Voir les règlements de Patinage de vitesse Canada.
4. Le comité organisateur **DOIT** désigner un responsable médical dans son équipe de bénévoles, pouvant être quelqu'un d'autre qu'un spécialiste de la santé. Il/elle s'assurera de la mise en place de l'ensemble des composantes médicales pour la compétition. Cette personne **n'est pas** l'un des deux spécialistes médicaux désignés comme intervenants par la Fédération. Cette personne doit prendre contact avec l'équipe médicale qui sera présente lors de la compétition.
5. Une ambulance doit être en mesure de répondre rapidement à toutes demandes de transport ambulancier et d'évacuation sur la glace.
6. Tout événement de patinage de vitesse courte piste de niveau Provincial et Élite devrait avoir lieu à moins de 15 minutes d'un Centre de traumatologie niveau II. Par ailleurs, les événements de niveau Interrégional et Longue piste, peuvent avoir lieu à proximité d'un centre de stabilisation.
7. Au moins un membre de l'équipe médicale doit être localisée en permanence aux abords immédiats de la patinoire, près d'une porte donnant accès directement à la surface glacée, idéalement dans la partie centrale de la patinoire.

8. Seule l'équipe médicale identifiée et le responsable médical de l'évènement peuvent demeurer dans la zone médicale désignée.
9. Chaque membre de l'équipe médicale doit être informé de la localisation des sorties d'urgence et de la sortie dédiée à l'ambulance afin d'assurer la sécurité des athlètes en situation d'urgence.
10. Un système de communication doit être disponible pour assurer la liaison entre l'équipe médicale et le responsable de la compétition. Ce système doit aussi permettre aux membres de l'équipe médicale de communiquer entre eux.
11. Un protocole d'évacuation doit être préparé pour les procédures d'urgence (PAU); tel l'évacuation d'un patineur sur la glace. Chaque membre de l'équipe médicale doit bien connaître son rôle dans ces situations. (Annexe C)
12. Le responsable médical de l'évènement à **l'obligation** de s'assurer que toutes interventions de l'équipe médicale soient enregistrées et qu'une copie du constat soit envoyée à la Fédération. Il/elle complète alors le document appelé [Constat de blessure](#).
13. L'équipe médicale de l'évènement doit s'assurer que sa trousse médicale est conforme aux recommandations de la Fédération.
14. Avant le début de la compétition, les membres de l'équipe médicale doivent s'assurer que tous les équipements sont fonctionnels, que tous les membres de l'équipe comprennent bien leur utilisation et sont habilités à répondre aux nombreuses procédures d'urgence.
15. Tous les membres de l'équipe médicale doivent être facilement identifiables par un vêtement spécifique.
16. La Fédération peut mandater un spécialiste médical afin qu'il assiste à la tenue d'un évènement. Il peut alors procéder à la vérification du protocole médical, produire un rapport d'expertise médical sur l'évènement et le remettre à la Fédération.

## **DÉFINITIONS**

1. MÉDECIN  
Urgentologue, interniste, médecin avec expérience en salle d'urgence ou médecin du sport. *Fortement suggéré, connaissance et expérience en patinage de vitesse.*
2. TECHNICIEN AMBULANCIER – TECHNICIEN PARAMÉDICAL DE SOINS PRIMAIRES  
Détient un diplôme de technicien paramédical, d'une institution reconnue par l'Association des paramédics du Canada et est membre en règle de l'Association professionnelle des paramédics du Québec.
3. THÉRAPEUTE DU SPORT AGRÉÉ  
Détient un diplôme universitaire (BSc. Ou MSc.) en thérapie du sport d'une institution reconnue par l'Association canadienne des thérapeutes du sport et sa certification nationale.
4. PHYSIOTHÉRAPEUTE DU SPORT  
Détient un diplôme universitaire (BSc. Ou MSc.) en physiothérapie et sa certification en sport (SPC-1). *Formation en soins d'urgence et sportive suggérée.*
5. TECHNOLOGUE EN PHYSIOTHÉRAPIE

Détient un diplôme collégial et membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec. *Formation en soins d'urgence et sportive est fortement recommandée, pour s'assurer des connaissances terrains requises pour les événements de Patinage de vitesse Québec.*

#### 6. CENTRE DE TRAUMATOLOGIE NIVEAU II

Établissement offrant de la chirurgie générale, de l'orthopédie, des soins intensifs polyvalents ainsi que de la réadaptation précoce.

Certains centres régionaux de traumatologie niveau II sont responsables des services spécialisés en neuro-traumatologie.

#### 7. CENTRE DE STABILISATION

Offre des services médicaux continus généralement assurés par des médecins omnipraticiens. Dans ces établissements, on trouve les ressources diagnostiques et thérapeutiques pour stabiliser ou prendre en charge certaines affections plus complexes que celles traitées au niveau des services médicaux de première ligne.

## **AMÉNAGEMENT, LOGISTIQUE ET ÉQUIPEMENT**

### **Communication**

Un téléphone cellulaire (via une personne) doit être disponible pour l'équipe médicale, à proximité de la patinoire, afin qu'elle puisse être en mesure de demander les services d'une ambulance. Cette personne aura probablement la charge de passer l'appel, elle doit donc connaître l'adresse et les informations nécessaires pour accéder à la patinoire (meilleur chemin pour les services d'urgence).

### **Salle médicale du centre sportif**

- La salle médicale du centre sportif doit être à proximité de la glace et elle doit être facilement accessible.
- Il doit y avoir une voie d'accès prédéterminée, non obstruée entre la salle médicale (examen et traitement) et l'ambulance.
- La salle médicale doit être bien identifiée et disponible en tout temps (période d'échauffement et compétition) et suffisamment grande pour répondre aux besoins de 2 blessés.
- Il faut y prévoir une table d'examen, des couvertures, des chaises et une table.
- Chaque [Constat de blessure](#) doit être transmis par internet à la Fédération avec le formulaire approprié à l'intérieur de 10 jours suivant l'accident/incident. Les informations seront conservées confidentiellement pendant 5 ans.
- Lors de la période de compétition, les documents médicaux doivent être sécurisés en tout temps.

### **Équipements médicaux**

Les équipements médicaux nécessaires doivent être disponibles en tout temps à proximité de la glace et dans la salle de traitement, et ce, tel qu'indiqué dans le document spécifique à ce sujet.

**Note :** Lorsque le comité organisateur de l'événement n'est pas en mesure de répondre aux normes de ce document, le responsable médical de l'événement doit communiquer avec le responsable de la Fédération afin de discuter des problématiques rencontrées.

## ANNEXE A

### PROTOCOLE MÉDICAL POUR LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT

**NOM DE L'ÉVÉNEMENT :** \_\_\_\_\_

Ce document a été préparé pour aider les organisateurs d'un événement à répondre aux besoins médicaux et ainsi s'assurer que la préparation soit complète au moment de la compétition.

**Ce document doit être retourné 4 semaines avant la tenue d'un événement.**

	OUI	NON
Y aura-t-il une salle d'examen médicale identifiée pour l'évaluation et le traitement des blessés ou des patineurs malades ?		
La salle médicale sera-t-elle suffisamment grande pour loger 2 membres du personnel médical et recevoir 2 patineurs à la fois ?		
La salle médicale sera-t-elle équipée de civières ou de tables d'examens ?		
Le centre hospitalier le plus près sera-t-il informé de la tenue de l'événement ?		
Quelle est la distance du site de la compétition au centre hospitalier le plus près ?	_____minutes	
Veuillez indiquer le nom du centre de traumatologie identifié :		
Un contact a-t-il été fait avec un service ambulancier pour assurer le transport rapide des patineurs ?		
Le temps de réponse d'une ambulance sur le site peut-il se réaliser en 10 minutes ?		
Si le temps de réponse d'une ambulance est au-delà de 10 minutes, veuillez en préciser le temps approximatif ?	<b>Temps :</b>	
Un moyen de communication efficace sera-t-il disponible pour les responsables médicaux ?		
J'ai pris connaissance de l'annexe B du Livret médical et <b>je pourrai fournir</b> l'équipement demandé soit: planche dorsale, couverture de laine, glace et sacs pour la glace.		

**NOM DU RESPONSABLE MÉDICAL DE L'ÉVÉNEMENT :** \_\_\_\_\_

**TÉLÉPHONE :** (Cell) \_\_\_\_\_

**COURRIEL :** \_\_\_\_\_

## **ANNEXE B**

### **LISTE DU MATÉRIEL MÉDICAL POUR LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT**

#### **1. Équipement aux abords immédiats de la patinoire**

##### **Équipement d'évacuation (Matériel disponible sur le bord de la patinoire)**

- Planche dorsale (*fournie par le comité organisateur*)
- Colliers cervical « One Fit Stifneck »
- Couvertures d'aluminium et de laine (*fournies par le comité organisateur*)

##### **Équipement de traitement immédiat de situation hémorragique majeure (Matériel immédiatement disponible sur le bord de la patinoire)**

- Gants en latex
- Pansements abdominaux
- Pansements compressifs (6 et 4 pouces)
- Gaze stérile (4 x 4)
- Gaze Kling 3 et 6 pouces
- Ciseaux universels
- Pincés hémostatiques droite
- Garrot velcro
- Vaseline

**DOIT ÊTRE FOURNIE PAR  
L'ÉQUIPE MÉDICALE EN  
POSTE LORS DE LA  
COMPÉTITION**

##### **Équipement pour une atteinte des voies respiratoires (Matériel immédiatement disponible sur le bord de la patinoire. Ces équipements sont regroupés dans un sac de transport)**

- Masque de poche Laerdal
- Canules oropharyngées
- Canules nasopharyngées grandeur adulte (2) et enfants

## 2. ÉQUIPEMENT DE LA SALLE MÉDICALE

### Équipement de Base

- Couvertures (*fournies par le comité organisateur*)
- Sphygmomanomètre
- Stéthoscope
- Thermomètre avec embout jetable
- Tape standard 1 po.
- Mini-lampe de poche
- Sacs pour de la glace (*fourni par le comité organisateur*)
- Gants non stériles
- Désinfectant
- Compresse froide Cold Pack

### Pansement divers

- Pansements adhésifs de formes et dimensions diverses
- Gazes stériles (4X4)
- Kling stérile de dimensions diverses (3 et 6 pouces)
- Pansements compressifs de dimensions diverses
- Bandages élastiques de largeurs variées
- Tape divers (transparent et blanc)
- Adaptic ou unitule
- Hypafix

### Immobilisation

- Velpeau
- Bandage triangulaire
- Attelle Ambufix-Speedsplint (2-3; grandeur bras couleur jaune et jambe couleur orange)

### Divers

- Colles tissulaires
- Abaisse langue
- Glace (Local)
- Diachylon
- Trousse

## 3. DOCUMENTS À REMPLIR

À compléter par le personnel médical

- Constat de blessure:
- Rapport d'évacuation, s'il y a lieu

**Note :** *Tous les équipements sont fournis par le personnel médical, sauf avis contraire.*

# **ANNEXE C**

## **PROTOCOLE D'INTERVENTION SUR LA GLACE ET D'ÉVACUATION D'UN PATINEUR BLESSÉ**

### **EN TOUT TEMPS, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE PATINAGE DE VITESSE QUÉBEC, L'ÉQUIPE MÉDICALE EST AUX ABORDS DE LA PATINOIRE**

Un moyen de communication efficace doit permettre aux membres de l'équipe de communiquer entre eux. De plus, ils doivent être en mesure de communiquer avec l'un des responsables de l'organisation qui verra, entre autres, à appeler une ambulance à la demande du thérapeute.

#### **INTERVENTION SUR LA PATINOIRE**

- L'équipe médicale est prête à intervenir en tout temps.
- Elle intervient à la demande formelle et explicite de l'arbitre.
- Seul le personnel membre de l'équipe médicale est autorisé à intervenir. Cependant, dans certaines circonstances, l'intervenant peut demander de l'aide.
- Afin de diminuer le risque de chute des membres de l'équipe médicale, il est suggéré d'utiliser des semelles antidérapantes lors de déplacement sur la patinoire. Validez avec l'arbitre en chef au début de la compétition, afin d'éviter des bris sur la glace.
- Dans la plupart des circonstances, un des membres de l'équipe médical se dirige seul sur le lieu de l'accident et demande à l'autre de venir le rejoindre s'il y a lieu, en apportant le matériel qui pourrait être utile.
- Lorsque la blessure semble majeure, les deux membres de l'équipe se dirigent vers le lieu de l'accident avec tout le matériel nécessaire.
- L'un des intervenants professionnels sur place devient le « trauma leader ».
- L'intervention sur la patinoire est le plus court possible. Les mesures appropriées de stabilisation médicale doivent être appliquées au besoin.
- Une immobilisation adéquate doit être effectuée pour éviter toute complication.

## **ÉVACUATION DU BLESSÉ**

Le personnel médical détermine si le blessé peut être transporté au local médical du centre sportif ou s'il doit être immédiatement transporté dans un centre hospitalier.

### **Transport au local médical**

Le blessé est transporté par la voie la plus directe sur la patinoire, vers le local médical du centre sportif.

Pendant la phase aiguë, le blessé continue d'être sous la responsabilité de l'équipe médicale en place. Cependant, lorsqu'un patineur est accompagné d'un parent ou d'un professionnel de la santé, ils sont consultés pour établir la suite des événements. Ces derniers reprennent en charge le blessé aussitôt que la situation le permet.

Lorsque le blessé est transporté du local médical du centre sportif vers une unité d'urgence, la voie d'évacuation doit éviter une trop large exposition au public.

### **Transport immédiat à l'urgence**

Dans certaines circonstances, le blessé doit être transporté directement à l'urgence. L'ambulance doit alors être rapidement disponible et une route de sortie du centre sportif est déterminée au préalable (PAU - plan d'action d'urgence)